

Plan nature : point d'étape sur les plantations saisonnnières



Olivier Chassignol

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Sommaire

- 3 **Éditos**
- 4 **Développer la nature en ville**
- 6 **La métropole de Lyon continue son action de plantation dans le cadre du Plan nature**
- 8 **Renforcer les arbres d'alignement**
- 9 **Créer de nouvelles forêts urbaines**
- 10 **Revitaliser la végétation des parcs métropolitains**
- 11 **Favoriser l'implantation de haies et de mares avec le marathon de la biodiversité**
- 12 **Accompagner la végétalisation de l'habitat privé**
- 13 **Végétaliser les cours des collèges**
- 14 **Dynamiser la végétalisation des communes du territoire métropolitain pour la protection de la biodiversité**

Éditos

© Métropole de Lyon - Renaud Alouchie



Bruno Bernard Président de la Métropole de Lyon

« L'amélioration du cadre de vie des habitants et la préservation de la biodiversité sont

des priorités pour la Métropole de Lyon. Les chantiers que nous menons sont essentiels pour transformer notre territoire, le rendre plus vert et agréable à vivre. À travers ces projets de plantation, nous répondons également aux enjeux climatiques actuels et à venir, un engagement conforté par l'avis citoyen de la Convention métropolitaine pour le climat présenté le mois dernier. Cet hiver, nous avons atteint quasiment 80 000 arbres et arbustes plantés sur l'ensemble du territoire métropolitain, dont une partie dans les secteurs prioritaires tels que les îlots de chaleur. C'est le cas notamment à Villeurbanne, où ces arbres viennent rafraîchir et végétaliser des rues très minéralisées. Notre Plan nature est un des plus ambitieux en France et il transforme complètement notre cadre de vie par une végétalisation massive. »

© Eric Soudan



Pierre Athanaze Vice-Président en charge de l'environnement

« La politique de plantation de la Métropole de Lyon est très importante.

De plus en plus d'arbres sont plantés chaque année. Avec 52 000 arbres l'an dernier, plus de 77 000 cette année, elle n'a pas d'équivalent en France. Elle l'est également par les typologies de plantations mises en œuvre, permettant un rafraîchissement maximum et rapide et un retour de la biodiversité dans nos quartiers grâce à une palette végétale variée et adaptée au retour des insectes pollinisateurs et des oiseaux. Elles le sont également pour permettre aux arbres de pousser rapidement et de supporter les aléas du dérèglement climatique. Les résultats des dernières saisons de plantations donnent sur tous ces aspects-là de très bons résultats. Nous pouvons également nous féliciter du succès remporté par les dispositifs métropolitains qui associent les grands lyonnais aux plantations de la Métropole. À savoir les dons d'arbres de l'automne dernier et le dispositif de subventions des plantations dans l'habitat collectif. »

Développer la nature en ville

À l'image de la Métropole de Lyon, les opérations de plantation réalisées cet hiver ont permis la plantation d'environ 170 nouveaux arbres à Villeurbanne. Répartis dans les îlots de chaleur identifiés par l'agence d'urbanisme, ces arbres contribueront à terme à rafraîchir ces zones et à améliorer le cadre de vie des habitants par cette végétalisation urbaine.

De nouveaux espaces végétalisés quartier Charmettes-Dedieu

En plein cœur de Villeurbanne, dans un secteur particulièrement urbanisé, 14 arbres de six essences différentes ont été plantés rue Anatole France et ce nombre monte à une cinquantaine en prenant en compte les rues adjacentes au nord de la rue : rue des Charmettes, rue Jean-Claude Vivant et rue Mansard. Cette initiative vise à supprimer plusieurs îlots de chaleur identifiés dans cette zone très urbanisée. Une attention particulière a été portée à la

conception de cet aménagement : la quasi-totalité des arbres ont été plantés selon le principe de l'arbre de pluie, en banquette continue, permettant la désimperméabilisation des sols. Dès que c'est possible, la typologie de plantation favorise la reconstitution des sols avec l'intégration de matière organique, ou encore en biodynamisation. De ce fait, les plantations s'intègrent dans des ensembles arborés conçus pour capter et filtrer les eaux pluviales. Ce dispositif présente un double avantage : assurer un arrosage naturel des arbres et espaces verts, tout en limitant l'engorgement des réseaux d'assainissement lors des épisodes pluvieux. Ces espaces ont aussi été semés en prairie fleurie pour favoriser la biodiversité.



Focus sur le quartier Charmettes-Dedieu



La Métropole de Lyon continue son action de plantation dans le cadre du Plan nature

La Métropole de Lyon s'est dotée d'un ambitieux Plan nature financé à hauteur de 50 millions d'euros visant à limiter l'effondrement de la biodiversité et ses conséquences sur les écosystèmes, réduire les effets du réchauffement climatique et répondre à une demande de plus en plus forte des habitants d'avoir de la nature à proximité de chez eux.

Les objectifs du Plan nature s'inscrivent dans le cadre de 6 axes d'action ambitieux :

- **Préserver la nature à travers des outils de planification et de maîtrise foncière**
Prendre en compte les enjeux écologiques dans tous les projets métropolitains et renforcer la place du végétal dans le PLU-H.
- **Restaurer activement les 12 corridors écologiques**
Rétablir durablement le bon état de ces continuités écologiques.
- **Développer la nature dans les espaces publics, les collèges et le patrimoine métropolitain**

La Métropole développe massivement des plantations partout où cela est possible, et désimperméabilise des surfaces artificialisées.

- **Accompagner la végétalisation de l'habitat et emprises privés**
La Métropole de Lyon soutient la végétalisation en apportant des aides financières aux habitants afin de les accompagner pour des projets de plantations dans les espaces résidentiels collectifs et distribue des arbres aux habitants de maison individuelle.
- **Promouvoir et mettre en valeur le patrimoine arboré et naturel**
Sensibiliser le public dans les espaces de nature de la Métropole.
- **Observer et expérimenter par la recherche et pratiques innovantes**
Adapter les pratiques de végétalisation au changement climatique en expérimentant de nouvelles techniques et en faisant évoluer la perception de la nature auprès des habitants.



Laurence Danlère



Anaïs Mercier

Une dynamique qui s'intensifie

Depuis le lancement du Plan nature, près de 180 000 arbres et arbustes ont été plantés à travers la Métropole. Le rythme de plantation s'est considérablement accéléré, passant d'environ 3 000 à 5 000 arbres par an lors du mandat précédent à près de 80 000 cet hiver. Ce développement est rendu possible par une volonté politique forte et l'affectation de moyens humains et financiers conséquents. Cette augmentation témoigne de la volonté de la Métropole de Lyon de construire un paysage métropolitain plus agréable à vivre pour tous.

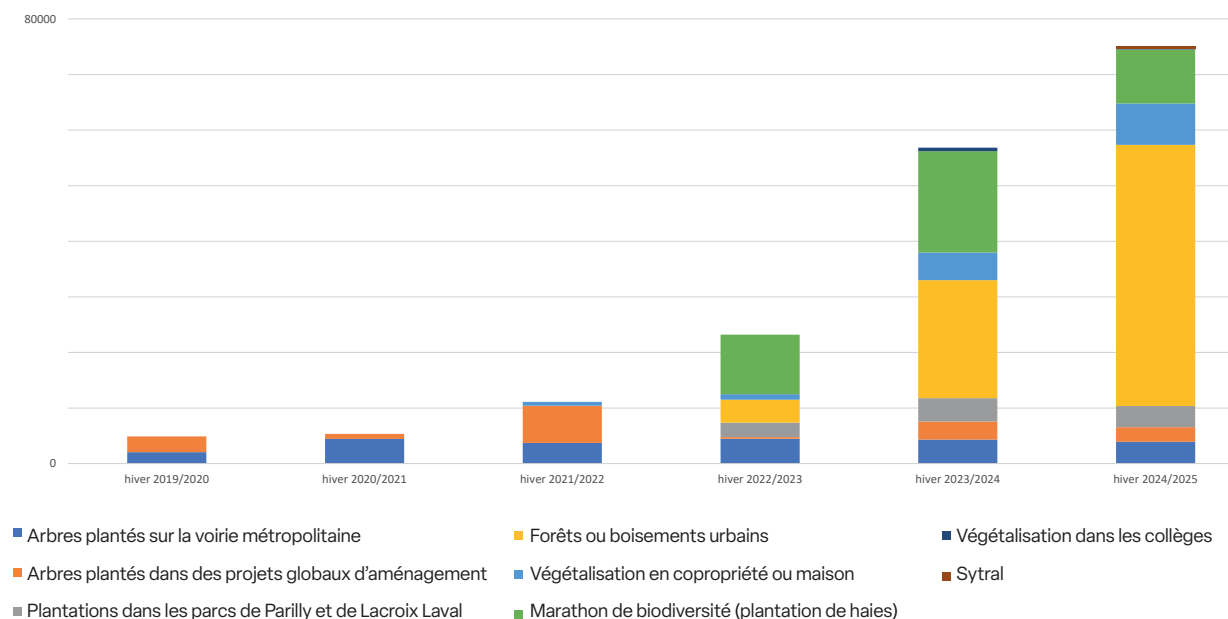
CHIFFRES CLÉS

Près de 80 000
plantations atteintes cet hiver

56 000
à l'hiver 2023

3 000 à 5 000
lors des précédents mandats.

Arbres et arbustes plantés et financés par la Métropole de Lyon



Renforcer les arbres d'alignement

Dans le cadre de cette dynamique de développement des espaces de nature au sein de la Métropole de Lyon, la plantation d'arbres d'alignement est systématiquement envisagée dès lors que le sous-sol le permet. Ces plantations permettent ainsi d'améliorer les équipements de mobilité urbaine dans toute la Métropole de Lyon.

Les arbres d'alignement au service de la qualité paysagère des voies de mobilité

Depuis le début du mandat, le trafic cycliste annuel au sein de la Métropole de Lyon a augmenté de 54% renforçant la nécessité d'intégrer davantage de végétation en bordure de voirie pour améliorer le confort des usagers. Dans cette dynamique, la Métropole a entrepris des opérations de plantation le long des grands axes de mobilité. C'est notamment le cas de la VL7, la voie lyonnaise qui reliera Rillieux-la-Pape à Feyzin d'ici 2026, et dont l'aménagement prévoit une multiplication des strates végétales pour offrir plus de fraîcheur et améliorer la qualité du paysage urbain.

CHIFFRES CLÉS

5 126

arbres d'alignement
plantés cet hiver.



Créer de nouvelles forêts urbaines

La création de nouvelles forêts urbaines, notamment dans les zones du territoire particulièrement dépourvus d'espaces verts de grande taille, est une action indispensable et incontournable du Plan nature. Depuis 2021 ces forêts se multiplient dans la métropole avec notamment l'augmentation de la surface forestière à Feyzin en 2024. L'objectif est d'atteindre la création de 100 hectares de forêt urbaine sur l'ensemble du territoire d'ici 2026.

À Chassieu, un climatiseur naturel pour l'Est lyonnais

Début février, la ville de Chassieu a inauguré une nouvelle forêt urbaine, avec plus de 4 000 jeunes arbres plantés à l'entrée de la commune au niveau du rond-point dit des CRS. Cette initiative s'inscrit dans un projet plus large

visant à végétaliser les espaces urbains de l'Est lyonnais et à favoriser la création de corridors écologiques.

CHIFFRES CLÉS

4 300

jeunes plants forestiers ont été mis en terre cet hiver à Chassieu.

47 000

jeunes plants forestiers sur la Métropole.



Laurence Danière

Revitaliser la végétation des parcs métropolitains

Dans sa volonté de valoriser et de revitaliser les espaces verts existants, la Métropole de Lyon porte une attention particulière à ses parcs, véritables refuges pour la faune et la flore locale. Leur entretien et le renouvellement de certains espaces arborés sont essentiels pour protéger un patrimoine naturel qui couvre près de la moitié du territoire métropolitain.

L'accroissement forestier du Parc de Parilly

S'étendant sur 178 hectares, le Parc de Parilly est un véritable vivier pour la biodiversité dans l'est lyonnais. Fragilisé par la sécheresse et les vents violents, il a perdu 300 arbres lors d'une tempête l'hiver dernier. Pour y remédier, la Métropole de Lyon a engagé une opération de renaturation misant sur des méthodes durables. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de développement des boisements, notamment dans les parcs métropolitains comme le Domaine de Lacroix-Laval.

CHIFFRES CLÉS

Au Parc de Parilly,

1 060

arbres de grand développement et de jeunes plants ainsi que

2275

arbustes ont été plantés.



Jeremy Cuenin

Favoriser l'implantation de haies et de mares avec le Marathon de la Biodiversité

Le Marathon de la Biodiversité prévoit la création de 42 km de haies et de 42 mares d'ici 2026, grâce à l'implication de plusieurs partenaires associatifs et au soutien financier de l'Agence de l'eau.

Cet hiver 2024/2025, près de 7,4 km de haies ont été plantés au total, soit 9 704 plants, majoritairement des arbustes. Ces infrastructures écologiques densifient et étendent la trame « turquoise » favorable aux espèces ayant un mode de vie aquatique et terrestre, dont les populations s'effondrent : grenouilles, crapauds, libellules...

Parmi ces aménagements, la Plaine aux Œdicnèmes, nouveau site naturel de la métropole à Saint-Priest, qui bénéficie de 370 mètres de haies et de 550 plants. Cet ancien site industriel en reconversion vise à devenir une réserve métropolitaine naturelle dédiée à la biodiversité.

Il offrira un habitat propice au retour d'espèces protégées, comme l'œdicnème criard, un oiseau reconnaissable à son plumage brun et ses grands yeux jaunes, qui donne son nom à ce lieu.

CHIFFRES CLÉS

Plaine aux Œdicnèmes :

370m
de haie et

550
plants plantés dans le cadre du
marathon de la biodiversité.



Accompagner la végétalisation de l'habitat privé

70 % de la végétation de la Métropole, hors terres agricoles et forêts, relève du domaine privé, constituant un potentiel majeur de soutien au végétal et au développement de la biodiversité.

Engagée dans une politique volontariste de renaturation des espaces résidentiels dans le cadre du Plan nature, la Métropole de Lyon accompagne depuis 2021 la végétalisation des copropriétés, avec un soutien financier qui a déjà permis de planter plus de 1 400 arbres et 7 561 arbustes sur 201 résidences. Depuis juin 2024, cet engagement s'est élargi aux lotissements pavillonnaires et aux établissements médico-sociaux, permettant ainsi la plantation d'arbres et d'arbustes dans un plus grand nombre d'espaces privés.

Plus de 2000 arbres distribués aux particuliers

En parallèle, une opération de don d'arbres a été mise en place pour encourager les particuliers à participer à cette dynamique : à l'automne 2024, plus de 2 000 arbres ont été distribués au Domaine de Lacroix Laval et au Parc de Parilly. Au total, une quinzaine de variétés d'arbres fruitiers et forestiers provenant d'un pépiniériste local ont été ainsi donnés aux particuliers.



Anaïs Mercet

CHIFFRES CLÉS

Résidences collectives :

564
arbres et

4849
arbustes ont été financés
depuis un an.

Distribution de plus de

2000
arbres aux particuliers
l'hiver dernier.

Végétaliser les cours des collèges

La Métropole de Lyon s'engage à renforcer la place de la nature dans les cours des collèges, avec un programme ambitieux de végétalisation et de désimperméabilisation des espaces extérieurs.

Avec un investissement total de 4,5 millions d'euros, l'objectif est d'intervenir sur 15 collèges. À ce jour, six établissements ont déjà été revégétalisés, trois seront finalisés d'ici la fin du printemps 2025, et trois autres sont en cours d'étude pour une plantation en 2026 : Le Collège Emile Malfroy à Grigny, le collège Jean-Philippe Rameau à Champagne-au-Mont-d'Or et le collège Théodore Monod à Bron.

Le Collège Paul Vallon à Givors qui a bénéficié de cette opération de plantation et de désimperméabilisation en 2024 a vu sa cour transformée par l'ajout d'un revêtement drainant et de couleur claire, et la plantation de 26 arbres et 6500 unités d'arbustes et de plantes vivaces.

CHIFFRES CLÉS

9

collèges ont été végétalisés ou sont en cours de végétalisation, pour un total en fin de mandat de 15 collèges qui bénéficieront de cet aménagement.

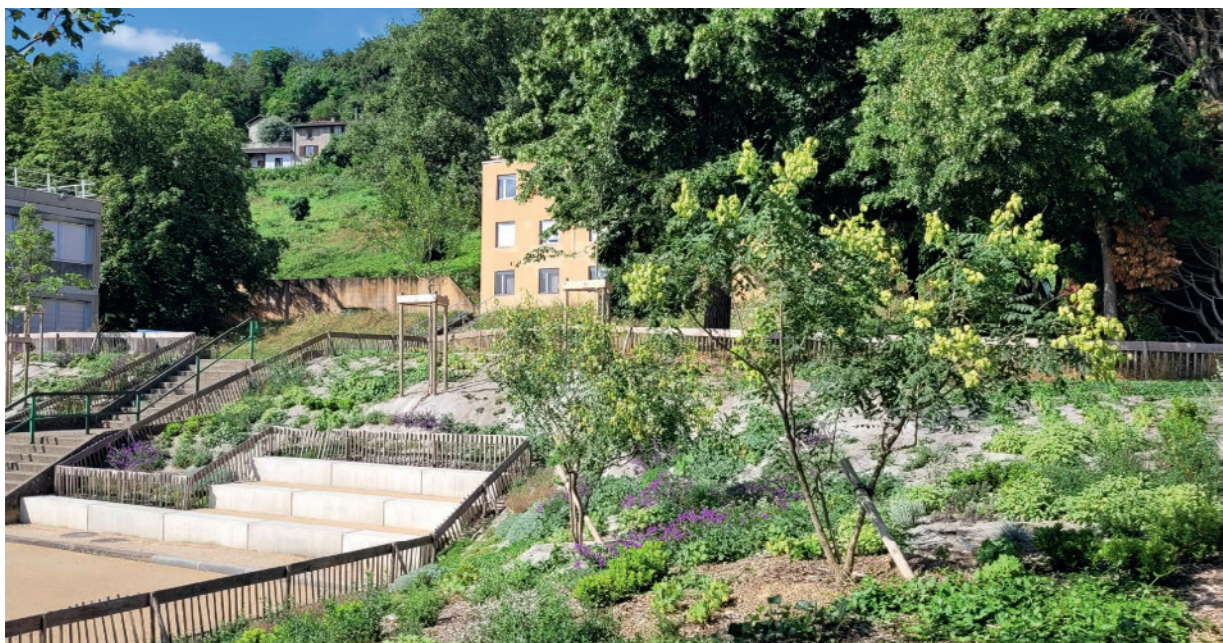
Cet hiver :

142

arbres plantés et

10 770

arbustes et vivaces.



Mathilde Clément

Dynamiser la végétalisation des communes du territoire métropolitain pour la protection de la biodiversité

La Métropole de Lyon accompagne également les communes dans la mise en place de projets de végétalisation. Des études environnementales permettent d'identifier les zones à fort potentiel écologique et d'adapter les stratégies de plantation en fonction des besoins spécifiques de chaque commune. Par exemple les mairies peuvent solliciter une expertise de la Métropole concernant la protection et le développement de leur patrimoine arboré : inventaire faunistique ou

floristique, réalisation d'études de faisabilité pour des projets de végétalisation sur des espaces communaux, plantations d'arbres et d'arbustes, etc.

En tant que maître d'ouvrage, la Métropole porte également de nombreux projets en concertation avec les communes : végétalisation des rues, dépollution, renaturation d'espaces arborés etc.



Eric Soudan

CHIFFRES CLÉS

1 200

**végétaux plantés au
Ruisseau de la Mouche.**

Focus sur le Ruisseau de la Mouche à Saint-Genis Laval

La restauration de la zone amont du ruisseau de la Mouche à Saint-Genis-Laval, a permis de redonner vie au cours d'eau en éliminant les espèces invasives, en rétablissant la continuité piscicole et sédimentaire, et en diversifiant les écoulements grâce à la création de méandres. Cette intervention s'est accompagnée d'une importante campagne de plantations fin 2024 afin de revégétaliser les berges avec plus de 1 200 végétaux installés, contribuant ainsi à la renaturation et à la préservation de la biodiversité autour du ruisseau.

Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

MÉTROPOLE DE LYON
20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

MÉTROPOLE
GRAND LYON

CONTACT PRESSE

Métropole de Lyon
Adèle Bourgeois
Attachée de presse
04 26 99 31 17
06 98 73 61 96
adele.bourgeois@grandlyon.com

grandlyon.com

